



*MAIRIE de CHOISY-LA-VICTOIRE*

# CONCERTATION PUBLIQUE

## Élaboration des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR)

Afin de présenter une ébauche de zonage favorable au développement d'énergies renouvelables, la municipalité invite les habitants et les acteurs économiques de la commune à se rendre en mairie pour faire remonter leurs remarques lors de la

**Concertation préalable du  
08/04/2024 au 06/05/2024**

**Dossier de concertation et cahier de  
concertation à disposition aux horaires  
d'ouverture de la mairie : lundi et mercredi de  
17h30 à 19h00**

Le Maire,  
**Brigitte PARROT**

